

## Compte-rendu Conseil Municipal séance du 09 avril 2010

### Convention de télétransmission des actes administratifs:

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention de télétransmission des actes administratifs avec la Sous-Préfecture de Montluçon.

### Tarification des copies faites aux notaires :

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les tarifs des copies imputés aux notaires en matière d'urbanisme. En effet, elles seront dorénavant facturées 0.18 € la copie format A4 noir et blanc.

### Augmentation du taux de l'Agence de l'Eau au niveau de l'assainissement :

Le Conseil Municipal décide de refacturer l'augmentation du taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte fixée à 0.18 € au lieu de 0.16 € par l'Agence de l'Eau aux administrés.

### Demande auprès du Conseil Général du versement du fonds 1 :

Le versement de la dotation du fonds 1, correspondant aux travaux d'équipement de proximité, d'un montant de 8 563.00 € va être demandé auprès du Conseil Général sur la base de devis d'un montant global HT de 28 010.00 €. Cette dotation servira à créer un fossé de captage de l'eau derrière le lotissement les Gânes, à aménager le plateau sportif de l'école d'équipement de hand et de basket, et enfin à exécuter des travaux de voirie.

### Vote du budget :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif (B.P.) 2010 :

**B.P. commune** équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 275 016,26 € et en investissement pour 305 417,75 €.

**B.P. assainissement**, équilibré en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 175 112,59 € et en investissement pour 344 700,53 €.

**B.P. atelier-relais CADNUM**, équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 16 861,15 € et en investissement pour 16 883,69 €.

### Etude de l'augmentation de la capacité de traitement du bourg:

Le bureau d'études IMPACT CONSEIL procédera à l'étude pour un montant de 8 040.00 € HT soit 9 615.84 € TTC. Cette étude est subventionnée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %.

### Réhabilitation du réseau des eaux usées du bourg:

L'entreprise SADE procédera à la réhabilitation du réseau des eaux usées du bourg pour un montant de 26 513,80 € HT soit 31 710,50 € TTC. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### Chemins de randonnée :

Suite à la dégradation permanente des chemins de randonnée le Conseil Municipal s'interroge si nous devons continuer à maintenir praticables le réseau des chemins communaux et ruraux.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 2 juillet 2010 à 19 h 30**

pdfMachine

**A pdf writer that produces quality PDF files with ease!**

Produce quality PDF files in seconds and preserve the integrity of your original documents. Compatible across nearly all Windows platforms, if you can print from a windows application you can use pdfMachine.

Get yours now!